

Point de vue

Sortir de la délinquance : une question fondamentale

Laurent MUCCHIELLI

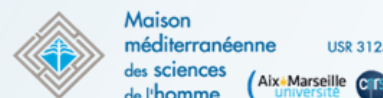
N°3 – Juin 2012

En France, dans le débat public, toute l'attention se porte généralement sur la question : « *quand commence la délinquance ?* », ou encore « *que faire pour empêcher sa survenance ?* ». Or, dans la réalité, et dans l'objectif de diminution de l'activité délinquante sur un territoire, il est tout aussi important de se demander « *quand est-ce que cela s'arrête ?* » ou encore « *comment les jeunes peuvent-ils sortir de la délinquance ?* ». Si cette question est si peu présente, c'est sans doute parce que beaucoup s'imaginent que la seule façon de sortir de la délinquance est d'entrer en prison. Or ceci est faux. D'abord parce que la prison est loin d'être la principale réponse à des formes de délinquance multiples et le plus souvent peu graves. Ensuite parce que le passage en prison est loin d'être un soi une quelconque garantie de non-récidive par la suite. A distance des préjugés et des passions que suscite habituellement le sujet, il est donc important de s'interroger sérieusement sur les raisons de l'arrêt de la délinquance¹. La chose concerne directement l'ensemble des acteurs des institutions pénales, en particulier le monde judiciaire (la magistrature mais aussi la Protection Judiciaire de la Jeunesse et l'Administration Pénitentiaire). Enfin, elle concerne également très directement les collectivités territoriales et, de façon générale, l'ensemble des acteurs des partenariats locaux de sécurité et de prévention.

¹ S'agissant de la délinquance des jeunes et essentiellement de celle des jeunes issus des quartiers pauvres. La question des délinquances (notamment économiques et financières) existant dans d'autres milieux sociaux ne sera pas du tout abordée ici.



Observatoire Régional
de la Délinquance et
des Contextes Sociaux



L'AUTEUR

Laurent MUCCHIELLI

Directeur de recherches au CNRS
(Laboratoire méditerranéen de
sociologie, UMR 7305)

Directeur de l'Observatoire
Régional de la Délinquance et des
Contextes Sociaux

ORDCS
Maison Méditerranéenne des Sciences de
l'Homme
5 rue Château de l'horloge
13094 Aix-en-Provence cedex 2
04 42 52 49 40
ordcs@msh.univ-aix.fr

Directeur de la publication
Laurent MUCCHIELLI

De ces expériences professionnelles et de quelques dispositifs expérimentaux, l'on tire souvent de riches et importants savoirs. Mais le monde universitaire était jusqu'à il y a peu à la traîne sur ces questions. A vrai dire, aucun travail d'ampleur n'avait jamais été mené sur le sujet. Il y avait un vide à combler. D'où l'importance de ce livre collectif paru en mars 2012, sous la direction de Marwan Mohammed (chercheur au CNRS, membre du Conseil scientifique de l'ORDCS), qui réunit les meilleurs spécialistes français, anglais et américains pour dresser un état des savoirs sur la question².

Changer de style de vie

2 Le constat est aussi vieux que les études sur le sujet : l'immense majorité de ceux qui deviennent délinquants au sortir de leur enfance cessent un jour de l'être, ils se « rangent ». La plupart arrêtent même relativement tôt, avant 30 ans. Comment ? Pourquoi ? Grâce à quoi ou à qui ? C'est toute la question. Commençons par lire la contribution de M. Mohammed lui-même, assurément l'une des plus riches du volume. Auteur d'une thèse remarquée sur les bandes de jeunes, l'auteur s'est demandé ce que devenaient ses enquêtés quelques années plus tard. Il a ainsi réalisé des entretiens avec 57 anciens membres des bandes, âgés de 23 à 39 ans, rencontrés sur trois quartiers franciliens. Au terme de l'analyse de tous ces profils et de toutes ces histoires, M. Mohammed rappelle d'abord que la bande est bien plus qu'un lieu de pratique de la délinquance, c'est avant tout un lieu de socialisation. Dès lors, la quitter est un processus complexe, lent et progressif. Au-delà de la diversité des parcours des jeunes rencontrés, il existe une dominante qui n'est pas une rupture subite d'avec le style de vie délinquant mais bien plutôt une « distanciation progressive, par tâtonnements » (p. 187). Il résume ce processus en trois étapes successives qui toutefois ne sont pas linéaires mais comportent au contraire souvent des pauses, des remises en question voire des abandons et des

retours en arrière.

1 - la *conscientisation* : c'est « l'étape initiale d'incorporation, d'acceptation et d'expression de projection d'un soi hors bande, plus conforme aux attentes sociales ». Le processus s'accompagne d'une revalorisation des valeurs jadis déniées. Il se fait progressivement mais avec finalement un « déclic », un moment de prise de conscience globale.

2 - la *mobilisation* : c'est la « mise en acte des nouvelles résolutions personnelles ». « Cette étape est la plus incertaine, la plus fragile donc la plus réversible » (p. 191). C'est là que les jeunes prennent le risque de « sortir d'un espace social qu'ils connaissent, qu'ils maîtrisent, qui les rassurent, dans lequel ils ont fait leurs preuves, [pour aller] vers des expériences qui comportent de nombreuses inconnues et qui impliquent de s'adapter, de « se faire petit » et ce qu'ils redoutent par dessus tout, de revivre des « rituels de dégradation » (Garfinkel) du même type de ceux qu'ils ont expérimentés en milieu scolaire » (p. 191). C'est la période clé. Les jeunes sont dans l'ambivalence, ils ont un pied dans chacun des deux mondes. Ils hésitent, essaient, testent, se méfient. Le moment est d'autant plus difficile et incertain que les ressources du jeune sont faibles et que les opportunités de travail sont rares. On va y revenir.

3 - la *pérennisation* : c'est « l'adoption d'un nouveau style de vie, c'est-à-dire un nouveau régime de relations sociales, un nouveau socle de normes, de valeurs et un rapport moins pessimiste à l'avenir ». Le rôle de l'entourage est ici essentiel, à travers ses ressources mais surtout sur le plan psychologique, par ses encouragements. Cette phase est en effet aussi celle dans laquelle le jeune va cesser de refouler la culpabilité familiale (« j'ai honte de faire pleurer ma mère »), dans laquelle il va éprouver une certaine usure face à l'engrenage et la violence interne au monde des bandes, ainsi qu'une certaine usure face à la pression policière et judiciaire. Enfin, il va prendre conscience de la grande précarité de sa situation et redouter la clochardisation qu'il peut observer chez certains « anciens » du quartier.

² M. Mohammed (dir), *Les sorties de délinquance. Théories, méthodes, enquêtes*, Paris, La Découverte, 2012.

Le travail, le couple et parfois la religion

Dans ce lent processus de reconversion à un nouveau style de vie, plusieurs éléments sont déterminants. Trois, à nouveau.

1 - « *trouver du taf* », c'est - qu'on le veuille ou non - la clef principale. Un emploi stable est impératif pour assurer un minimum de ressources économiques. La situation est naturellement rendue extrêmement compliquée dans le contexte actuel. Et même lorsqu'une opportunité se présente, l'expérience peut être douloureuse, en particulier lorsque le patron, au courant du passé du jeune, le lui rappelle et l'humilie de diverses manières. C'est pourtant la première clef, d'autant que, au-delà des ressources économiques, le travail impose aussi un rythme de vie et permet de s'ouvrir vers d'autres réseaux.

2 - la *mise en couple*. Les jeunes délinquants ont eu de nombreuses expériences sentimentales et sexuelles mais ils découvrent ici de « vrais sentiments », ils expérimentent une relation durable qui est aussi pour eux source d'encouragements et de réintégration familiale. La paternité viendra ensuite le plus souvent couronner cette nouvelle situation. Dès lors, ultime confirmation et réassurance, la délinquance ce sera « *terminé pour moi* », dira désormais le jeune adulte.

3 - la *conversion religieuse*. Dans certains cas, au fil de rencontres, le processus de sortie de la délinquance s'accompagne d'une conversion religieuse qui procure de l'apaisement psychologique personnel, qui rythme le temps quotidien, qui réconcilie avec la lecture. L'endossement du rôle social du religieux pratiquant a de surcroît l'avantage de donner une bonne image dans le quartier, parfois de réconcilier avec la famille, parfois aussi de permettre de conserver une dimension de rébellion dans son style de vie, compte tenu de la diabolisation générale de l'Islam dans la société française.

Au final, répétons-le, le chercheur montre bien que l'emploi reste la question centrale : « malgré un rôle indéniable, les familles, les pairs, les acteurs institutionnels qu'ils soient bénévoles ou professionnelles, sont suspendus à cette possibilité d'inclusion sociale » (p. 208). Et c'est aussi ce qui fait la différence avec les époques antérieures. Au temps des « Blousons noirs » (année 1960), les sorties de bande s'effectuaient au début de la vingtaine. Les jeunes garçons partaient faire leur service militaire puis entraient à l'usine ou à l'atelier, et la jeunesse délinquante avait passé. De nos jours, la situation du marché de l'emploi est telle que l'on assiste à un recul de l'âge de sortie de la délinquance, un vieillissement de la délinquance³.

Contrôle social, étiquetage, effet pygmalion

Les contributions rassemblées dans ce livre offrent un vaste survol des méthodes d'enquêtes et en particulier des méthodes statistiques utilisées pour calculer la récidive ou non-récidive. On lit notamment en ce sens les contributions d'Annie Kensey (« Qui ne récidive pas ? »), Florence de Bryun, Luc-Henri Choquet et Lydia Thierus (« Les 'sorties' des mineurs de la délinquance à l'issue d'un séjour en centre éducatif fermé ») et Sébastien Delarre (« Evaluer l'influence des mesures judiciaires sur les sorties de délinquance »). Certaines des contributions - et en particulier celles des auteurs anglo-saxons - permettent aussi de nourrir un débat théorique classique mais important en sociologie (et psychosociologie) du crime, débat inauguré par le travail fondateur des époux Glueck (*Unravelling Juvenile Delinquency*, 1950) et théorisé de façon importante par Hirschi (*Causes of Delinquency*, 1969). Globalement, les travaux empiriques contemporains confirment l'importance de trois concepts fondamentaux acquis dès les années 1960 : le contrôle social, l'étiquetage et l'effet pygmalion.

³ Nous l'avions déjà suggéré il y a quelques années : L. Mucchielli, « L'évolution de la délinquance juvénile en France (1980-2000) », *Sociétés contemporaines*, 2004, n°53, p. 101-134.

Le livre nous offre d'abord une traduction française de deux grands auteurs américains dont les travaux (notamment *Crime in the Making. Pathways and Turning Points through Life*, 1993) font autorité depuis de nombreuses années : Robert Sampson et John Laub. Ils nous proposent une « théorie révisée du contrôle social informel en fonction de l'âge ». S'appuyant sur des enquêtes longitudinales de grande ampleur (la reprise de l'échantillon des Glueck a permis de suivre des personnes sur 50 ans !), Sampson et Laub s'opposent au postulat d'un déterminisme de l'enfance, rappellent à nouveau que les pires des délinquants arrêtent quasiment tous avec l'âge et invitent à ne surtout pas confondre facteurs généraux de risque et prédiction individuelle. Les auteurs soulignent en retour l'importance des actions humaines, le rôle central des liens familiaux et de l'emploi à l'âge adulte. A

4

travers les récits de vie, ils s'intéressent tout particulièrement aux « tournants » dans le processus d'arrêt de la délinquance. Mise en couple, réalisation du service militaire, séjour prolongé en « maison de redressement », emploi et déménagement, tous ces tournants qu'ils mettent en évidence « impliquent tous, à des degrés divers : 1. une situation nouvelle qui 'tire un trait' sur le passé et le sépare du présent, 2. une situation nouvelle qui apporte une surveillance et un suivi ainsi que de nouvelles possibilités de soutien et de développements sociaux, 3. une situation nouvelle qui change et structure les activités journalières, 4. une situation nouvelle qui offre une occasion de transformer son identité » (p. 27-28). Les tournants sont pour eux des « catalyseurs d'un changement comportemental à long terme », et non des ruptures brutales. Du reste, le tournant n'est pas forcément « conscient et volontaire ». Au contraire, les personnes changent souvent sans s'en rendre compte, c'est donc leur comportement qui changerait peu à peu leur identité, et non l'inverse. Et cette évolution du comportement dépend beaucoup des contrôles sociaux que vont mettre en place (ou pas) la famille, l'école et les pairs dans l'enfance, le couple, le service militaire et l'emploi à l'âge adulte.

Cette question des rapports entre changement de situation sociale et changement d'identité personnelle revient dans

plusieurs autres contributions du livre. Shadd Maruna et Thomas LeBel proposent ainsi pour leur part une « théorie du miroir » psychosociologique pour rendre compte du processus de désistement. Il s'agit en réalité d'une reprise sous d'autres mots de notions établies depuis plusieurs décennies, en particulier les notions de stigmaté et d'étiquetage inventées par les sociologues de la deuxième école de Chicago (Lemert, Becker, Goffman), ainsi que celle d'« effet pygmalion » popularisée en psychologie sociale par Robert Rosenthal et son équipe. Appliquées au cas d'espèce, ces idées reposent sur le constat que l'individu stigmatisé ne peut changer d'identité que si son entourage change également de regard sur lui, en l'occurrence le considère comme capable de sortir de la délinquance. Ainsi, « non seulement l'individu doit accepter la société conventionnelle afin de revenir sur le droit chemin, mais la société conventionnelle, symétriquement, doit accepter que l'individu ait changé » (p. 51).

Et le rôle de la justice dans tout ça ?

Passons sur des contributions moins centrales (l'une sur les femmes délinquantes, dont le cas ne diffère pas vraiment de celui des hommes, une autre comparant des communautés différentes en Angleterre et montrant des différences dans les ressources familiales et communautaires mobilisables par les individus dans le processus de sortie de la délinquance). Insistons en revanche, pour conclure, sur un autre facteur jouant sur le processus de sortie de la délinquance. A côté de ceux que l'on vient de passer en revue (l'importance de l'obtention d'un emploi, de la mise en couple, du regard des autres, des déménagements, du service militaire lorsqu'il existe encore... etc.), reste le facteur pénal lui-même, autrement dit l'impact des mesures judiciaires. Les contributions du livre soulignent en particulier trois aspects.

1- *l'importance de la préparation de la sortie de prison*. Etudiant la récurrence (ou non) des sortants de prison, Annie Kensey rappelle d'abord l'importance des aménagements de peine et du suivi de

la libération, autrement dit de la préparation et l'accompagnement de la sortie de prison (p. 225-228). Lila Kazemian et Thomas LeBel reviennent ensuite sur les conditions ordinaires de la réinsertion : reprise des liens familiaux, orientation vers un emploi ou une formation professionnelle, obtention d'un logement provisoire, connaissance de contacts pour trouver au besoin des groupes d'entraide, conseils et accompagnement post-sentenciel jusque dans les aspects les plus triviaux de la vie quotidienne hors de prison (p. 229sq).

2- *l'importance de la stabilité du cadre et du temps pour les mesures éducatives contraignantes.* S'interrogeant sur la récidive à partir de l'observation des jeunes placés en centres éducatifs fermés (CEF), Florence de Bryun, Luc-Henri Choquet et Lydia Thierus montrent que plus le séjour est long, plus il a des chances de produire des effets. Ceci implique que les CEF ne soient pas utilisés comme des alternatives à la détention provisoire pour de très courtes durées (comme c'est parfois le cas), et ceci nécessite un bon travail en réseau des éducateurs, magistrats et policiers ou gendarmes afin que les incidents survenant fréquemment au début des séjours (fugues, violences...) n'entraînent pas le retrait du jeune du centre et son envoi en détention (p. 298).

3- *l'importance des mesures non contraignantes répondant aux infractions de faible gravité.* Enfin, le chapitre de Sébastien Delarre (p. 299-321) ne devra pas rebuter les lecteurs. Derrière les aspects statistiques et autour de tableaux et figures parfois peu lisibles, l'auteur développe une idée essentielle : celle selon laquelle les mesures pré-sententielles et les alternatives aux poursuites (classements sous condition), qui s'adressent pour la plupart à des primo-délinquants et/ou à des infractions de faible gravité, et qui constituent le gros des décisions judiciaires, jouent un rôle essentiel puisque la très grande majorité de ceux qui les subissent ne récidivent pas, autrement dit sortent de la délinquance aussi vite qu'ils y sont entrés.

Laurent MUCCHIELLI

